

Point 19 : Personnel métropolitain - Adaptation du tableau des effectifs - Dispositions diverses – Approbation

Intervention : Éric COUVEZ (Saint-Herblain)

Madame la présidente, chers collègues,

Le personnel territorial est la pierre angulaire de notre collectivité, l'élément essentiel entre nos décisions et leur mise en œuvre, le lien indispensable entre l'autorité publique locale et nos concitoyens, les artisans quotidiens de nos projets politiques métropolitains.

La crise sanitaire et ses 3 confinements ont mis en évidence le dévouement des agents, indispensables travailleurs de 1^{ère} ligne, accomplissant au quotidien les tâches essentielles à la vie de la collectivité. Leur travail a favorisé la continuité du service public alors que le pays était à l'arrêt, ils ont tenu alors que tout vacillait.

Après ce dévouement salué à gauche comme à droite et notamment par le Président de la République, ils sont désormais les victimes de son cynisme et de l'idéologie libérale du pouvoir en place. Au prétexte d'une fausse vertu à faire appliquer la loi des 35 heures, M. Macron veut organiser la dégradation des conditions de travail de nos agents et organiser l'augmentation du temps de travail sans contrepartie aucune alors que le point d'indice de la fonction publique est gelé depuis bien trop longtemps avec les conséquences que nous connaissons pour le pouvoir d'achat.

Comme cela a été dit plusieurs fois lors des commissions et de conseils métropolitains précédents, la majorité n'est pas demandeuse de cette loi qui, disons-le, est un recul social qui veut en appeler d'autres. Nous tenons d'ailleurs à saluer les efforts de notre majorité pour tenter d'impacter le moins possible nos agents.

Cette réforme est donc plus que jamais à contre-courant des enjeux d'aujourd'hui et comme de demain d'autant plus dans un pays où le chômage progresse. Les 35 heures auront bientôt 25 ans et nous le disons à nouveau il est venu le temps de mieux partager le travail entre tous, à rebours d'une vision dépassée de la société soutenue par les minorités de notre assemblée.

En cohérence avec nos multiples prises de paroles sur le sujet, le groupe des élus communistes et républicains votera donc contre le volet 1607 heures et demande un vote dissocié si possible.

Je vous remercie de votre attention.